

Image not found or type unknown



CONSTRUCTION D UN IMMEUBLE PROCHE D UNE HABITATION

Par **ROY**, le **02/06/2009** à **12:02**

Je suis locataire de ma maison depuis 07/1989 et depuis 07/08 il se construit un immeuble sur le terrain qui jouxte ma maison j'ai posé la question au chef de chantier au debut des travaux qui m'avait assuré qu'aucune fenetre ne serait faite de ce coté qui donne dans mon jardin et ma cour mais maintenant je m'aperçois qu' en réalité il y en a 9 de prévues ? Intimité terminée; pouvez me dire quels sont les règles dans ce cas précis.

Merci